

BULLETIN MUNICIPAL

Numéro : 5

ANNEE : 2015

Mois : septembre

Le mot du Maire

Sommaire :



Le mot du Maire

**Informations
générales et
administratives**

Vie de la commune

**La parole est aux
associations**

**A la découverte de
notre territoire**

Parallèlement à notre projet d'assainissement dont les premiers travaux devraient commencer avant la fin de l'année, nous avons amorcé en début d'année une réflexion avec le concours du bureau d'étude ECMO sur l'évolution de notre urbanisation dans le but de nous doter d'une Carte Communale, document qui nous aidera à avoir une vision à 10 ans de notre commune.

Cet outil permettra de différencier clairement les secteurs de la commune où il sera possible d'autoriser de nouvelles constructions (dans le bourg ou en proches limites) des zones où il serait déraisonnable de bâtir (trop éloignées ou en zone protégées). La tendance actuelle est de densifier les bourgs et limiter l'étalement. La consigne des services de l'Etat est donc autant que possible combler les " dents creuses ", c'est-à-dire les parcelles non bâties. Pour autant les jardins et vergers font la particularité et l'intérêt de notre village. L'objectif sera donc de trouver un juste équilibre.

En cette période de bouleversement de nos territoires, que ce soit au niveau régional avec la nouvelle région Bourgogne/Franche Comté ou au niveau local avec la nouvelle Communauté de Communes du Pays Chablisien qui d'ailleurs devra encore s'agrandir dans les prochaines années, la Carte Communale sera un document de base important sur lequel nous pourrons nous appuyer pour poursuivre le développement démographique et économique de Varennes.

Informations générales et administratives

Elections régionales : révision exceptionnelle de la liste électorale

Compte tenu du calendrier exceptionnel des élections régionales, les 6 et 13 décembre prochain, **les demandes d'inscription sur les listes électorales sont possibles jusqu'au 30 septembre 2015**. C'est ce qu'indique la loi visant la réouverture exceptionnelle des délais d'inscription sur les listes électorales publiée au Journal officiel du mardi 14 juillet 2015.

Il vous reste donc quelques jours pour vous présenter en mairie si vous n'êtes pas inscrits sur la liste électorale en 2014.



Dépose de la cabine téléphonique

Observez bien cette signalétique. Pour beaucoup, les cabines téléphoniques ont rendu bien des services.

Mais cette époque est révolue. Dans le cadre de la loi Macron, le Code des Postes et Télécommunications qui prévoyait "l'accès aux cabines téléphoniques installées sur le domaine public" a été abrogé.

Orange nous informe donc que la cabine téléphonique située en bas de la rue du Chapiteau sera bientôt déposée. Il est vrai qu'avec 1 seconde d'utilisation moyenne quotidienne (statistique d'Orange !), elle était peu utilisée...



Information dernière minute

Le SIVU du Moulin des fées nous communique un retour à la normale pour la consommation d'eau. Les restrictions de cet été sont donc levées



Vie de la commune

Les maisons fleuries

Difficile de garder un jardin fleuri tant l'été fut sec ! Les jardiniers ont été mis à rude épreuve. Le jury également puisque le choix des fleurs et les dates de passage du jury ont pu jouer dans le choix final.

Voici les lauréats de cette année. Comme l'an passé, le jury a classé les réalisations en deux catégories

Catégorie maisons fleuries :

1^{er} prix : Julien et Cyrielle Petas

2^e prix : Mme Doulliez Madeleine

3^e prix : Bernadette et Didier Barbier.



Catégorie balcons et terrasses :

1^{er} prix : Colette et Martial Massé

2^e prix : Grace et Olivier Marshall

3^e prix : Nadine et Martial Pommier

Nous invitons d'ors et déjà ces heureux lauréats à venir retirer leur prix et partager un verre de l'amitié le vendredi 9 octobre à 18 h30 à la mairie.

Repas champêtre du 14 juillet

Après le traditionnel repas les enfants ont à nouveau profité cette année de l'animation assurée par Nicolas Calvao de la boutique " Carte sur table " à Auxerre et des jeux de plein air qu'il avait apportés. Un lâcher de ballon est venu clore cet après-midi. Un bon vent d'ouest a emporté les ballons en direction du Tonnerrois.

A l'heure où nous imprimons ce bulletin, trois messages ont été renvoyés à la mairie. L'un, envoyé par Mathieu Kermarrec a été retrouvé à Roffey par un moissonneur ; le deuxième, appartenant à Monique Ottelet a atterri entre Méré et Carisey. Le dernier s'en est allé jusqu'aux pieds du château de Maulnes : on l'a retrouvé à Villon : Gaëlle Bogureau est à ce jour l'heureuse gagnante de ce lâcher de ballon.

Peut-être avec la chute des feuilles et la période des champignons auront nous droit à une nouvelle surprise qui viendrait bouleverser le classement

C'est la rentrée !

Comme ceux de Ligny et de Méré, les élèves vont découvrir leur nouvelle école. Tout le mois d'août les enseignants et le personnel de la mairie de Ligny se sont activés pour mener à bien le déménagement des classes de maternelles et CP dans les nouveaux locaux. Dans l'ancienne école, la classe située derrière le bâtiment principal a été rafraîchie pour pouvoir accueillir M Borgnat et sa classe de CE1 qui a délaissé le site de Lordonnois qui n'était plus aux normes.....



... Les élèves pourront également profiter de la cantine toute neuve, attendue depuis longtemps, compte tenu de l'inconfort et l'inadaptation des locaux des sous-sols de la salle des fêtes. La proximité des sites permettra de gagner du temps et éviter la circulation des élèves entre l'école et le lieu du repas. Pour cette année encore le SIVOS maintien une liaison le midi entre Ligny et Varennes et Méré pour les élèves qui ne sont pas inscrits à la cantine.

Du côté des NAP...

Quelques nouveautés cette année : la formule 3/4 heure quotidienne de l'année dernière est remplacée par deux sessions de 1 heure 30 les mardis et vendredi. Patrick Gally et Corinne Tota (également AVS) interviendront le mardi. M Dubois et Corinne Tota assureront les NAP le vendredi.

Cette nouvelle mouture a l'avantage de permettre des activités plus approfondies ; elle est aussi plus souple dans la gestion des intervenants et permet de bénéficier des subventions de la CAF. Elle a été validée par les services de l'inspection académique.

Les effectifs scolaires Ils se répartissent comme suit :

niveau	Effectifs de la classe	Effectifs provenant de Varennes
petite / moyenne section	24 (18+6)	2
moyenne / grande section	21 (13+8)	4
Grande section / CP	21 (6+15)	3
CP / CE1	22 (14+8)	3
CE1	24	6
CE2	24	7
CE2 / CM1 (Varennes)	27 (6+21)	6
CM2	28	4
collège		23 élèves au collège de Chablis et 1 à Tonnerre

Le point sur les travaux

Le parking du stade.

Après le temps de la réflexion dont nous avons présenté la teneur dans le précédent bulletin, et des délibérations, les travaux de sécurisation et rénovation du parking du stade devraient bientôt commencer. L'entreprise Colas interviendra pour la première tranche aux abords directs du stade. Le coût de l'opération s'élève à 8 177,25 € HT. La seconde tranche de l'autre côté de la route sera réalisée par l'entreprise Barbier, pour un montant de 11 045 € HT

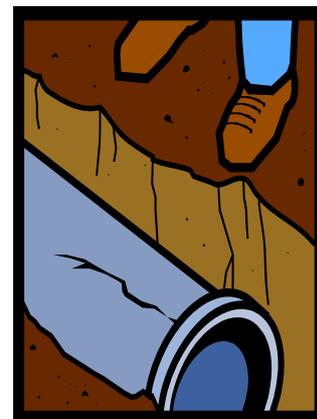
L'assainissement.

Trois lots faisaient l'objet d'un appel d'offre dont les résultats ont été connus en juillet :

Le premier lot concerne la réfection du réseau assainissement unitaire rue de la Fontaine. La conduite écrasée en partie car située sous la partie droite de la chaussée dans le sens montant sera recentrée sur la route. La faible pente entraîne une contrainte supplémentaire : la conduite et la mise en œuvre exigent des matériaux adaptés. C'est l'entreprise Mansanti TP de Flogny qui remporte cet appel d'offre pour un montant de 21 997,20 € HT

Le second lot porte sur la réfection ponctuelle du réseau notamment pour les rues de la Berdoche, du Croût Jacquin et du puit de la Treux. C'est l'entreprise M3R basée dans l'Essonne (91) qui se chargera de ces travaux pour un montant de 66 224,35 € HT pour la tranche ferme et 29 196,59 € HT pour la tranche conditionnelle. A noter que cette partie du projet ne fait pas partie des opérations subventionnées par l'agence du Bassin Seine Normandie.

Le troisième lot, le plus important, celui de la station de traitement des eaux usées par lagunages et filtres plantés de roseau, sera réalisé par l'entreprise Merlin TP du Loiret (45) pour un montant de 342 225 € HT. Une option avec un revêtement d'étanchéité pourrait être retenue ce qui porterait le montant de l'opération à 384 925 € HT.



La parole est aux associations

Le Comité des fêtes

Bonjour à tous,

Le comité des fêtes a été ravi de vous proposer Varennes en fête, vous avez répondu présents et nous vous en remercions.

En effet petits et grands, vous avez trouvé diverses distractions au cours de l'après-midi avec les différents ateliers proposés, et le concert du soir fut un grand succès.

Nous vous donnons rendez-vous lors de notre marche le dimanche 4 octobre, inscription dès 8h30, départ 9h depuis le parc de la salle des loisirs.

De même la foire aux jouets du 8 novembre ouvre dès à présent ses inscriptions, renseignements et inscription au : 03.86.47.43.25

Ne tardez pas, les places étant limitées, ce post vous donne la priorité alors profitez-en !

Nous clôturerons notre année 2015 avec l'après-midi récréatif le dimanche 29 novembre.

Au plaisir de vous divertir.

G. BOGUREAU, présidente du CF



US Varennes

Dans tous les Clubs, une saison chasse l'autre! Celui de Varennes ne déroge pas à la règle. 2014/2015 a été, au niveau des résultats et des révélations, une saison, en tous points exemplaire. Il est fort à parier que celle qui s'annonce soit aussi riche, pour preuve la superbe qualification pour le 4ème tour de la Coupe de France. Le club aura la lourde tâche de représenter l'Yonne au niveau de la Bourgogne, avec une équipe seniors en Promotion de Ligue et une équipe U 18 Féminines en Promotion d'Honneur, seul club de la région Chablis-Tonnerre-Saint-Florentin à représenter le Département, dans les différents championnats bourguignons.

Pour les jeunes, reprise des entrainements :

U 18 : Terrain de Varennes, les LUNDI et JEUDI de 19 H à 20 H 30

U 15 : Terrain de Pontigny, les LUNDI et MERCREDI de 18 H 30 à 19 H 30

Pour les plus jeunes (U 6 à U 13) le club est à la phase de mise en place : Entraînement le MERCREDI à partir de 16 H30

Dates à retenir :

Samedi 26 Septembre : 2ème tour Coupe Gambardella U 18 VARENNES/SENS EVEIL

Dimanche 27 Septembre : 4ème tour Coupe de France VARENNES/NEVERS-CHALLUY



Le Président G.CUNEAZ

La parole est aux associations

Le Tennis de table

Une nouvelle saison commence pour le club. Nous nous sommes rassemblés mercredi dernier afin de constituer les équipes. Cette saison, nous aurons: une équipe en excellence, une en promotion d'excellence une division 2 et deux équipes en division 3. Nous avons 5 nouveaux adhérents dont un mineur (14 ans).. Le Dr Vincent Camusat sera présent mercredi prochain afin de délivrer les certificats médicaux pour les licences. Je pense qu'une belle saison attend nos joueurs.

Le championnat commence le vendredi 16 octobre à 20h au gymnase de Ligny le Châtel.

Nos entraînements se font toujours le mercredi soir à partir de 20h00 et j'ai réussi à avoir le créneau du lundi soir à partir de 20h00 en concertation avec M Cunéaz jusque fin octobre, ensuite nous devrions partager avec le foot une fois sur deux, cette configuration restant à confirmer.

Isabelle Monnier, présidente

Ecole de Varennes

Composition : Cette année, l'école accueille une classe de CE2/CM1. Elle compte 27 élèves : 6 CE2 et 21 CM1.

Les horaires :

Lundi et jeudi: 9h-12h et 14h-17h.

Mardi et vendredi: 9h-12h et 14h

Le mercredi matin : 9h-12h et 14h-15h30

Des activités périscolaires sont proposées gratuitement par le SIVOS jusqu'à 17h les mardis et vendredis.

Les activités :

Voici les activités qui seront menées cette année :

Fête de Noël : le vendredi 18 décembre. Comme les années précédentes, la fête se déroulera en deux parties : la partie des enfants puis celle des adultes. La soirée se terminera avec la traditionnelle tombola de Noël.

Carnaval : le 12 février au matin. Les élèves déguisés parcourront les rues du village pour offrir des crêpes aux habitants.

Kermesse : le 5 juin à Varennes.

Méchoui : Le 25 juin à Méré.

Un **voyage scolaire** aura lieu du 14 au 17 juin 2016 en Auvergne

M Dubois



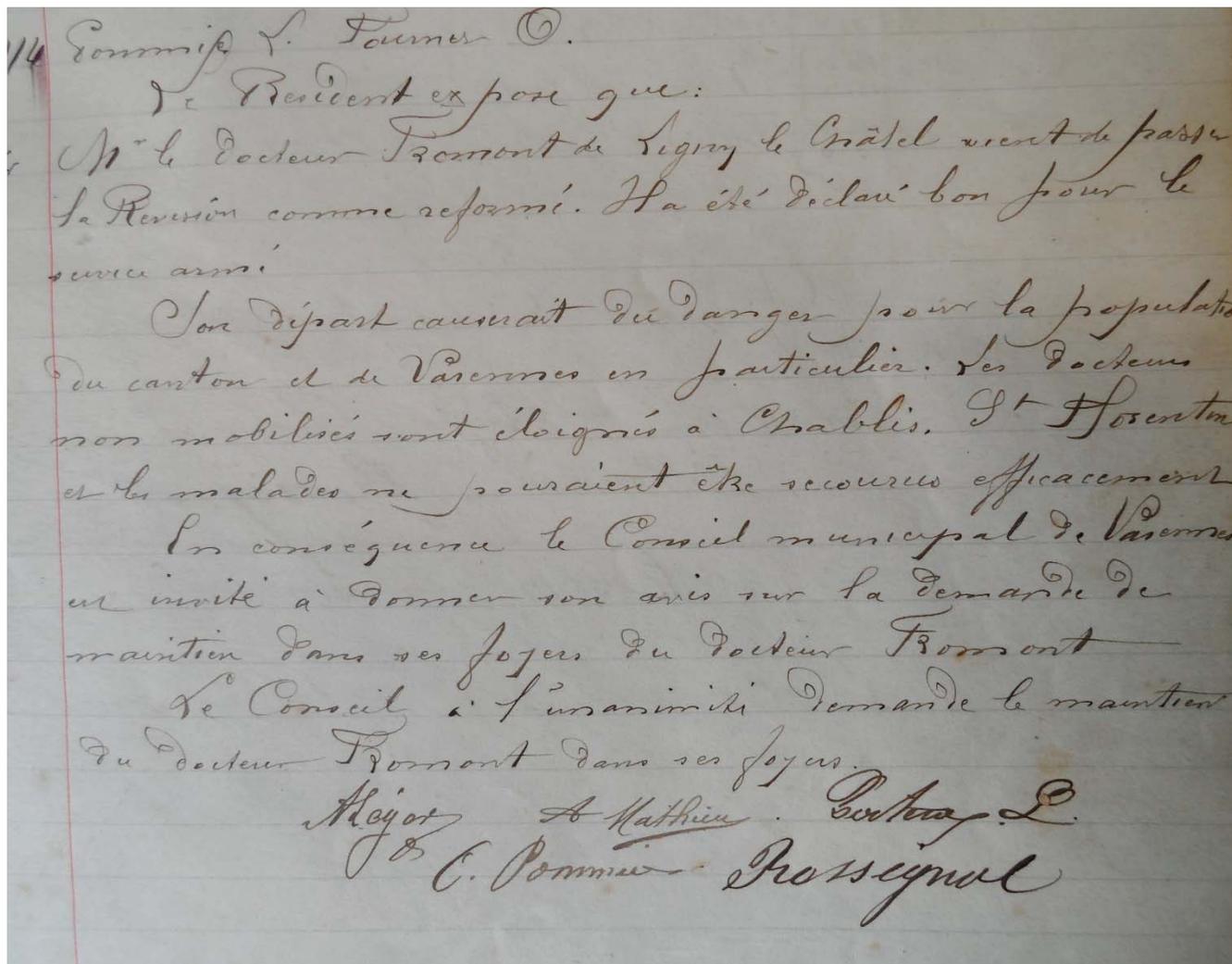
Une page d'histoire : Varennes pendant la première guerre mondiale à travers les délibérations du Conseil municipal

Dans un précédent bulletin (septembre 2014), nous avons rappelé la violence des premiers combats d'août 1914 et leur coût humain, rappelant que la moitié des Varennois tombés pendant la " grande guerre " avaient été fauchés avant l'hiver 1914. Nous avons voulu dans ce bulletin, poursuivre notre aperçu de la commune pendant cette guerre, si lointaine, mais encore si proche dans nos mémoires, compte tenu du traumatisme qu'elle a provoqué dans les campagnes.

Après l'entrée en guerre, le Conseil municipal se réunit le 12 et le 30 août. La première réunion répond à une demande préfectorale : il s'agit d'organiser une commission pour les travaux agricoles : les bras ont déserté les champs au moment des moissons et cette question des récoltes est cruciale. C'est un conseil réduit qui se rassemble : 3 des 10 membres ont été mobilisés : Léon Pommier, Octave Fournier, et Mallet. Il est précisé dans le compte rendu que M Guillé, l'ancien maire M Mathieu, adjoint, sont susceptibles de rejoindre leur corps. Si l'on compte deux autres absents ce jour, c'est donc 5 personnes qui participent à la réunion. Le moins que l'on puisse dire c'est que l'union sacrée vantée par la propagande n'a pas atteint Varennes : la réunion se termine dans la confusion : il est proposé, compte tenu du faible nombre de conseillers municipaux restants, de s'adjoindre " *des citoyens qui par patriotisme nous aideront à l'organisation des travaux agricoles afin qu'à leur retour, les soldats de Varennes voient que pendant qu'ils défendaient la patrie de l'invasion allemande nos bras ont travaillé à la rentrée des récoltes de 1914 et préparé celle de 1915.* Le conseiller Renard quitte la salle, déclarant ne

s'occuper de rien, impossible de s'entendre, aucun résultat". Ce compte rendu laconique exprime le désarroi du secrétaire de séance.

Mais très vite l'agitation s'estompe et la commune s'organise pour faire face à la guerre : elle prend en charge les "dépenses occasionnées par le battage et la rentrée des récoltes des mobilisés." Par ailleurs, le Conseil décide que "les sommes inscrites au budget primitif de 1914 (521,10 francs) serviront à payer les dépenses ainsi que l'achat et la conduite du lait et denrées alimentaires pour ravitaillement des blessés et troupes de passage à la gare de Saint Florentin Vergigny." La solidarité s'organise donc à l'intérieur mais aussi à l'extérieur de la commune : la guerre n'est pas bien loin : Saint Florentin tout proche, retentit des douleurs des blessés et des mouvements de troupes.



14 Commune S. Florentin V.
Le Président expose que:
M^r le Docteur Fromont de Ligny le Châtel vient de passer
la Revision comme reformé. Il a été déclaré bon pour le
service armé.
Son départ causerait du danger pour la population
du canton et de Varennes en particulier. Les docteurs
non mobilisés sont éloignés à Chablis, St Florentin
et les malades ne pourraient être secourus efficacement.
En conséquence le Conseil municipal de Varennes
est invité à donner son avis sur la demande de
maintien dans ses foyers du Docteur Fromont.
Le Conseil à l'unanimité demande le maintien
du Docteur Fromont dans ses foyers.
Majors A. Mathieu. Docteur L.
C. Pommier. Proseigneur

L'horizon des Varennois, comme partout en France s'assombrit encore à la fin de l'année 1914, la guerre s'inscrit désormais dans la durée : deux délibérations le montrent : lors de la réunion du 25 novembre, une circulaire du préfet demande la mise en place d'une commission de ravitaillement et alimentation de la population civile ainsi qu'une commission pour le ravitaillement en foin pour l'armée. Cette commission doit être composée d'agriculteurs compétents capables de fournir une appréciation aussi exacte que possible. Sont nommés, Alfred et Alp[honse] ? Fournier, Albert Royer et Léon Barbier. Cette commission aussitôt nommée doit répondre à une réquisition d'avoine pour le 18 décembre, indiquée en date du conseil du 11 décembre.

Lors du dernier conseil de l'année, les élus demandent à ce que le docteur Fromont de Ligny le Châtel, qui vient d'être déclaré bon pour le service, soit maintenu dans ses foyers. La délibération argumente de la manière suivante : "son départ causerait du danger pour la population du canton et de Varennes en particulier. Les docteurs non mobilisés sont éloignés à Chablis, Saint Florentin et les malades ne pourraient être secourus efficacement. Aussi le Conseil Municipal invité à se prononcer, demande le maintien du docteur Fromont dans ses foyers. Cette demande est aussitôt rejetée par le préfet.